

PROPOSITION DE STAGE POUR 2018

Agroparc – BP 11283 – 84911 AVIGNON CEDEX 9

Tél. : 04.90.84.01.70 / Fax : 04.90.84.00.37

secretariat@grab.fr / www.grab.fr

Intitulé / mission :

Efficacité de produits naturels contre *Drosophila suzukii* sur cerisiers



Dates ou durée du stage : 4 mois (mars-juin 2018)

Lieu : Avignon (Vaucluse)
Domaine : Expérimentation, Agriculture biologique
Niveau minimum requis : Master, Ingénieur agri/agro
Responsable : François Warlop
Contact : francois.warlop@grab.fr

Conditions du stage :

Convention de stage indispensable
Indemnisation légale (554,40 €/mois en 2017), sous réserve d'évolutions
Logement possible à proximité (adresses sur demande)
Permis B indispensable
Véhicule et ordinateur portable personnels de préférence



PROPOSITION DE STAGE POUR 2018

Agroparc – BP 11283 – 84911 AVIGNON CEDEX 9

Tél. : 04.90.84.01.70 / Fax : 04.90.84.00.37

secretariat@grab.fr / www.grab.fr

Contexte :

Depuis l'officialisation de sa présence en France en 2010, *Drosophila suzukii* pose de sérieux problèmes aux producteurs de cerises et menace fortement la pérennité de la filière. Elle est à l'heure actuelle la première problématique phytosanitaire sur cerise avec la mouche de la cerise (*Rhagoletis cerasi* L.) dont la gestion est indissociable de celle de *D. suzukii*. Chaque année, les populations de *D. suzukii* augmentent. En 2016, les dégâts occasionnés sur cerise par ce ravageur sont estimés en moyenne à 20% de la récolte. Dans certains cas, les parcelles sont abandonnées et non récoltées. *Drosophila suzukii* entraîne des pertes économiques conséquentes, y compris des coûts de gestion accrus et des écarts de tri importants. Outre ces pertes importantes, la filière tout entière est également menacée, notamment en termes d'image avec la vente de fruits en apparence sains qui se révèlent piqués par *Drosophila suzukii*. La cerise se liquéfie et émane alors une forte odeur de vinaigre.

Les solutions de lutte actuelles ne sont pas satisfaisantes et durables, que ce soit en termes d'efficacité, de coûts, de gestion des résistances, ou de respect des exigences environnementales et sociétales de réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires. De plus, l'interdiction de l'utilisation du diméthoate depuis début 2016 a contraint les professionnels à réviser leurs stratégies de lutte. Face à ce ravageur redoutable, les professionnels souhaitent des réponses quant aux stratégies de lutte efficaces.

Descriptif détaillé de la mission confiée :

- Suivis des populations sur les parcelles d'essai ;
- Mise en place des essais à base de produits insecticides en vergers ;
- Suivis des essais : relevés des pièges, échantillonnages et comptage de dégâts autour de la récolte ;
- Analyse des résultats, statistiques ;
- Rédaction des compte-rendus et du rapport de stage ;

- Participation à d'autres travaux de terrain selon les besoins